



LES ZONES

Urbaines

- UCe
- USP
- UPr
- UR2c
- UR2a
- UR1c
- UR1a
- UR2b
- UR2d
- UR1b
- UR1d
- UR2e
- UR2f
- UR2g
- UR2h
- UR2i
- UR2j
- UR2k
- UR2l
- UR2m
- UR2n
- UR2o
- UR2p
- UR2q
- UR2r
- UR2s
- UR2t
- UR2u
- UR2v
- UR2w
- UR2x
- UR2y
- UR2z

A urbaniser

- AUCe AURM AURc AURi
- AUEa AUEp AUEi AUEj
- AUL
- AUI-2 ou 3
- AUEc
- AUSP

Agricoles

- A

Naturelles

- N

Autres prescriptions

Equipements réseaux et emplacements réservés

- Emplacements réservés pour ouvrage public ou installation d'intérêt général
- Emplacements réservés pour espace vert ou Continuité Ecologique
- Localisation préférentielle pour équipement art.L.10-141
- Emplacements réservés pour voirie
- Emplacements réservés pour cheminement piéton ou cyclable

Prescriptions relatives à la qualité du cadre de vie

- Espace Boisé Classé
- Terrain Urbain Cultivé et Continuité Ecologique
- Element Bat Patrimonial
- Espace Boisé Classé Pontuel Autre remarquable
- Délimitation d'Espace de Pêche Tota
- Périère d'intérêt Patrimonial
- Plantation sur domaine public
- Espace Végétalisé à Valoriser

Prescriptions relatives à l'affectation des sols et la destination des constructions

- Richesse du sol et sous-sol
- Secteur de Muté fonctionnelle
- Bâtiments avec changement de destination possible

Prescriptions relatives à l'implantation des constructions

- Espace non aedificandi
- Marge de recul
- Ligne d'implantation
- Polyligne d'implantation
- Continuité Obligatoire
- Discontinuité Obligatoire

Prescriptions relatives aux déplacements

- Debouché piétonnier
- Debouché de voirie
- Cheminement à préserver
- Commune
- Arrondissement
- Voir plan 2 000' ou plan masse
- Voir orientations d'aménagement et de programmation

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU-H** DECLINAISON COMMUNE

MODIFICATION N°3 APPROBATION - 2022

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
C.2.1 - Zonages et autres prescriptions
Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OFFI_ML_M3_ZONAGE_P_OFFICIEL_CHAMPAGNE_2014-14328

GRANDLYON la métropole

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise